

# AGRIFAUNE 76



Lettre d'info technique n°1 - juillet 2012  
Fédération Départementale des Chasseurs de la Seine-Maritime



## POUR LE GIBIER L'HIVER, SEMEZ UN COUVERT !



**L**utte contre la pollution de l'eau par les nitrates, protection des sols contre l'érosion, engrais verts, zone de refuge pour la faune en plein hiver. La culture intermédiaire c'est la solution multi-fonction... tout le monde y gagne !!!

Avec l'évolution croissante de la réglementation dans les politiques agricoles, la mise en place des couverts hivernaux devient un enjeu national. Dans le cadre du 4<sup>ème</sup> programme d'actions de la directive Nitrates, la profession agricole se voit imposer l'utilisation des couverts pendant la longue période d'interculture sur 100% des surfaces cultivées.

La Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime soutient les agriculteurs souhaitant s'investir dans des démarches visant à améliorer la qualité environnementale et faunistique des territoires. Ainsi, au travers de l'opération AGRIFAUNE, des travaux sur les couverts végétaux, menés en partenariat avec la Chambre d'agriculture, ont pour objectif de pouvoir accompagner la profession agricole dans cette évolution.

**L**es couverts d'interculture présentent un réel intérêt pour la faune sauvage. Dans les zones de grande culture, après la moisson, ils constituent souvent l'unique couvert susceptible d'abriter la faune contre les intempéries et les prédateurs.

Pourtant, la composition et la conduite de ces CIPAN sont souvent loin d'être optimales pour répondre aux attentes de la faune. La moutarde, utilisée à près de 90%, offre un couvert très dense (peu pénétrable) et peu appétant pour les espèces animales. En revanche, de nombreuses espèces végétales sont beaucoup plus attractives notamment si elles sont implantées tôt (avant le 20 août). C'est le cas de la phacélie et du sarrasin, dont les fleurs très mellifères peuvent également constituer une ressource très appréciable pour les insectes pollinisateurs, à une période où les fleurs se font rares. L'association de différentes espèces végétales est le meilleur moyen de créer un couvert favorable à la faune sauvage en général (faune du sol, insectes pollinisateurs, oiseaux, mammifères ...).



# AGRIFAUNE 76



## Modes de conduite possibles de votre interculture

Circulation des oiseaux  
 Limitation de la prédation  
 Source de nourriture  
 Zone de ressuyage  
 Protection contre les intempéries  
 Conseils de mise en oeuvre

CIPAN Faunistique Agrifaune

L'optimum

Bandes de seigle ou d'avoine sur les passages de roues de traitement

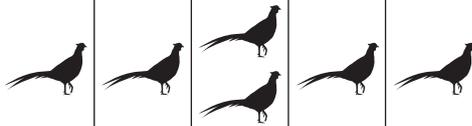


Afin d'éviter d'avoir une parcelle trop dense et dont le centre n'accueille plus d'animaux, là encore, nous favorisons toujours une augmentation du nombre de lisières sur le parcellaire. Ainsi, nous vous conseillons de laisser des bandes de « ressuyage » semées en seigle ou avoine d'hiver dont le développement est « bas » en suivant par exemple les passages de votre pulvérisateur.

Couvert d'interculture classique

Le bon compromis

CIPAN Faunistique Agrifaune



Semer les bandes de couverts faunistiques aussitôt après la moisson. Astuce : entre 2 gavelles de paille si elle n'est pas encore ramassée.

Couvert d'interculture classique

L'amélioré

Couvert d'interculture classique semé à 1/3 de dose



Au semis du couvert, laisser quelques bandes et les semer en dernier en réduisant le débit du semoir.

Bande d'interculture non détruite

Couvert d'interculture classique détruit

Le minimum



En cas de destruction dès novembre, laisser quelques bandes non détruites dans la parcelle qui seront propices à la protection du gibier pendant les périodes de gel. Ces bandes pourront être détruite plus tardivement.

# AGRIFAUNE 76



## NOS CONSEILS PRATIQUES

**P**our des semis de début septembre, la moutarde blanche et l'avoine de printemps ont fait leurs preuves en tant que pièges à nitrates efficaces. En effet, leur développement est rapide et la couverture de sol qu'ils assurent pendant l'hiver est généralement satisfaisante. L'azote ainsi piégé sera en partie restitué à la culture suivante et représentera une compensation économique intéressante à déduire des charges d'implantations de ces couverts.

L'association d'une légumineuse au couvert principal pourra enrichir le couvert en azote, sans que cela n'engendre de coût supplémentaire (notamment pour le pois fourrager et la féverole de printemps).

L'association de plusieurs espèces dans le couvert permet également une complémentarité du système racinaire pour maintenir une bonne structure de sol.

### EXEMPLES DE BANDES FAUNISTIQUES CIPAN FAVORABLES À LA FAUNE

bandes intercalaires semées avant le 20 août

ESPÈCES ET DOSE/HA	NOM DU MÉLANGE ET DOSE DE SEMIS	NOTE AGRI-FAUNE /15	FINANCÉ PAR LA FDC DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS «FAISAN» (voir modalités au verso)
sarrasin (16 kg) + phacélie (7 kg) + moutarde brune (2 kg)	sanicouv (25 kg/ha)	14	x
avoine rude (12 kg) + vesce commune (8 kg) + phacélie (1 kg) + tournesol (3 kg) + radis asiatique (1 kg)	Structur'couv (25 kg/ha)	12	x
avoine rude + trèfle d'Alexandrie + vesce + phacélie	quatro	12	x
avoine rude (20 kg) + vesce commune (2,5 kg) + trèfle incarnat (1 kg) + trèfle d'Alexandrie (1 kg) + trèfle souterrain (0,5 kg)	avoine rude (20 kg/ha) + symbiose 2 (5 kg/ha)	11	
avoine rude (11 kg) + vesce commune (9 kg) + moutarde blanche (1 kg) + phacélie (4 kg)	Semence verte n°7 (25 kg/ha)	10	x
trèfle d'Alexandrie (5 kg) + moutarde blanche (5 kg)	MTA 2 (10 kg/ha)	10	
avoine rude (21 kg) + vesce commune (9 kg)	chloro 25 ou flexicouv (30 kg/ha)	10	
moutarde (3 kg) + vesce commune (2,5 kg) + trèfle incarnat (1 kg) + trèfle d'Alexandrie (1 kg) + trèfle souterrain (0,5 kg)	moutarde (3kg/ha) + symbiose 2 (5 kg/ha)	8	

ces mélanges ont fait l'objet de plusieurs années d'expérimentation dans différents départements avant d'être déclarés favorables à la faune sauvage



### La destruction :

La culture intermédiaire doit être détruite au plus tard deux mois avant implantation de la culture de printemps suivante. Pour certaines cultures à suivre comme le lin, l'intervention doit être la plus précoce possible (dès le 15 novembre). Il faut éviter de laisser le couvert se lignifier. Pour une destruction de fin novembre - début décembre, les résidus végétaux laissés en surface ainsi que l'absence de travail du sol avant mi-janvier permettent de limiter l'érosion hivernale. La destruction mécanique ou par le gel est à privilégier. L'utilisation de dispositifs d'effarouchement est fortement recommandée.

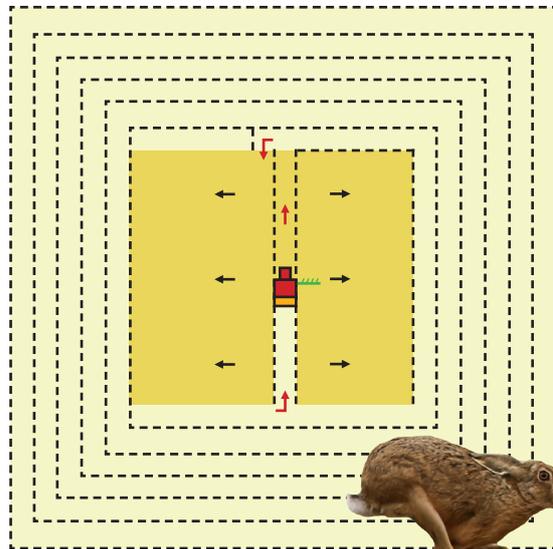
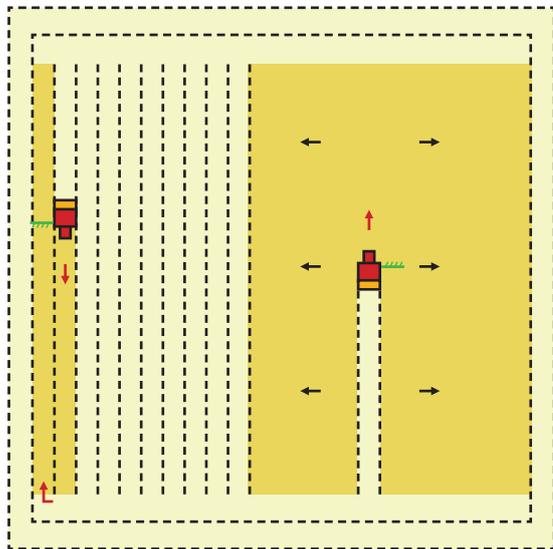
# AGRIFAUNE 76



## LORS DES CHANTIERS DE DESTRUCTION PRÉSERVER LA PETITE FAUNE DE PLAINE

Détruire la parcelle en plusieurs bandes

Finir le broyage en passant par le centre pour éviter d'y piéger les animaux



 Broyeur équipé d'une barre d'effarouchement



L'augmentation des surfaces en cultures intermédiaires ainsi que la grande largeur et l'importante vitesse d'utilisation des outils de destruction n'est pas sans conséquence pour la petite faune. A une période où le seul couvert hivernal se trouve être les parcelles de CIPAN, l'agriculteur a son rôle à jouer pour limiter l'impact des interventions mécaniques.



## Opération CIPAN pour les GIC faisans

La Fédération des chasseurs dans le cadre des opérations faisans menées par les GIC, propose aux exploitants-adhérents aux GIC de fournir des semences de couverts faunistiques. La part payée par la fédération est limitée à 1 hectare par exploitant, soit un sac de semences de mélanges. Renseignez vous auprès du chargé de mis-

sion Agrifaune afin de réserver à l'avance les semences. (06.78.03.35.34).

**Principe :**  
L'agriculteur s'engage à semer les cultures intermédiaires faunistiques sur ses terrains le plus rapidement possible après la moisson et obligatoirement avant le 25 août. Afin d'assurer une protection de la faune tout l'hiver, la destruction de ces

couverts ne devra s'effectuer qu'à partir du 15 janvier.

L'implantation de ces cultures intermédiaires faunistiques ne peut se faire que sous la forme de bandes (2-3 largeurs de semoir), régulièrement réparties sur la parcelle afin de favoriser la petite faune de plaine.

# CONTACT

**David Rolland**  
Chargé de mission Agrifaune  
Tél : 06 78 03 35 34  
drolland@fdc76.com



Les partenaires :



Fédération Départementale des Chasseurs de la Seine-Maritime  
Route de l'Etang - BP 13 - 76890 Belleville en Caux  
Tél : 02 35 60 35 97 - Fax : 02 35 61 82 14 - [www.agrifaune76.com](http://www.agrifaune76.com) - [www.fdc76.com](http://www.fdc76.com)